

## Brucellose du lièvre en France Identification bactériologique des deux premiers cas en Picardie

par H. JACOTOT, A. VALLÉE ET J. BARRIÈRE

Il y a dix ans seulement la brucellose n'avait jamais été signalée chez les léporidés sauvages. Mais à cette époque, WITTE en rapportait un cas décelé par lui en Allemagne (1). Puis, en 1946, deux Suisses, ROUX et BOUVIER, décrivaient les lésions de nature brucellique observées par eux chez le lièvre, une première fois en 1936, une deuxième fois en 1944 (2). Enfin, plus récemment, leur compatriote BURGISSER insistait sur l'importance probable de l'enzootie en Suisse, précisant que 10 p. 100 des lièvres qui lui avaient été envoyés pour autopsie dans les deux années écoulées étaient atteints de brucellose (3). Il est à remarquer que toutes les brucelloses isolées par ces auteurs ont été rapportées au type *abortus bovis*.

En France, la brucellose du lièvre restait inconnue (\*), quand, il y a quelques mois, nous fûmes amenés à en identifier deux cas en Picardie et sur le même territoire de l'arrondissement d'Amiens (4 et 5).

### Circonstances de l'isolement des germes

L'un des animaux fut tué au fusil à Flixécourt, à mi-chemin entre Amiens et Abbeville; l'autre nous fut envoyé d'Airaines, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest. Du premier, les organes

---

(\*) L'infection brucellique du lièvre en France fit, il y a quelques années, l'objet d'une présomption de la part de M. BASSER. Attirant votre attention sur les deux cas observés par ROUX et BOUVIER et publiés peu de temps avant, votre collègue disait ceci : « A l'occasion de l'épizootie de tularémie sévissant aujourd'hui dans le Doubs, plusieurs laboratoires ont reçu des cadavres de lièvres expédiés par M. ROUGER (président de la société des chasseurs du Doubs). Celui d'une hase, autopsié à Besançon, montra des organes génitaux remplis de pus. Il est possible que *B. tularensis* soit responsable de la mort, mais il est étranger, à coup sûr, à la métrite purulente observée. Il s'agit, très probablement, de brucellose » (*Bulletin de l'Acad. vét.*, 1947, 20, 167).

Il semble bien que le laboratoire de Besançon n'ait pas recherché la brucelle.

qui nous parvinrent offraient les particularités suivantes : *rate* longue et épaisse, bosselée par de nombreux abcès contenant un pus caséux jaunâtre; par places le groupement des abcès réalise une surface mûriforme. *Reins* : chacun d'eux porte un abcès gros comme une noisette qui pénètre profondément dans le parenchyme dont il occupe un volume représentant le tiers. *Testicule* : c'est une masse caséuse dans laquelle il est difficile de trouver trace d'une structure. *Gaine vaginale* : c'est un boudin de caséum en voie de dessiccation au sein duquel quelques flots de pus crémeux.

L'autopsie du deuxième lièvre avait conduit, sur place, aux constatations suivantes : tuméfaction de tous les ganglions; des points de nécrose sur le foie; *rate* hypertrophiée, ramollie, présentant des nodules d'apparence kystique. Il nous fut remis un chapelet de ganglions mésentériques volumineux, de couleur jaune sale, tout imprégnés d'un pus caséux très épais mais possédant encore leur structure.

Dans un cas comme dans l'autre, l'examen microscopique direct devait rester négatif; en revanche, l'ensemencement mit en évidence, chaque fois, un petit germe Gram-négatif, ayant les apparences des brucelles, et à l'état de pureté. Mais tandis que sa présence était rapidement établie dans toutes les formations purulentes du lièvre de Flixécourt, le pus prélevé dans les ganglions du lièvre d'Airaines ne se montra positif qu'après onze jours de culture et seulement dans un tube de Yvan Hall contenant du bouillon-sérum.

#### Identification des germes — Leurs principaux caractères

A. — Les suspensions respectives de ces deux germes contenant trois milliards de corps microbiens sont mises en présence de sérums antibrucelliques obtenus au laboratoire et d'origines diverses; ces sérums y déterminent l'agglutination totale à des dilutions variant du 1/60 au 1/480 pour le germe de Flixécourt et du 1/120 au 1/960 pour celui d'Airaines. L'agglutination partielle est obtenue avec des dilutions poussées jusqu'au 1/3.840.

B. — Des cobayes sont inoculés soit avec le pus d'origine, soit avec les germes provenant des cultures et subcultures de ce pus. Après trois semaines d'abord, puis après six semaines, on recherche les agglutinines brucelliques dans leurs sangs. Leurs sérums agglutinent totalement l'antigène standard à des dilutions variant

du 1/60 au 1/480 après trois semaines et du 1/60 au 1/1.920 après six semaines.

C. — Le germe de Flixécourt n'a jamais produit d'hydrogène sulfuré; celui d'Airaines a donné une seule fois une trace de ce gaz dans les deux premiers jours de la culture.

L'un et l'autre échappent à l'action bactériostatique de la thionine, de la fuchsine basique, du violet de méthyle. Tous les deux se développent bien ou abondamment sur milieu de LÖWENSTEIN et sur milieu de PETRAGNANI.

Il s'agit donc, dans les deux cas, de *Brucella melitensis*.

Et pour terminer, nous signalons sans y insister ici que le pouvoir pathogène de la brucelle de Flixécourt paraît être plus accusé que celui de la brucelle d'Airaines, l'une et l'autre étant relativement peu agressives pour l'organisme des petits animaux de laboratoire.

### Conclusions

A deux reprises, et coup sur coup, nous avons isolé *Br. melitensis* de lésions purulentes présentées par des lièvres abattus dans la région d'Amiens.

La fièvre ondulante existe depuis longtemps en Picardie et, bien que les brucelloses animales n'y soient pas signalées, nous croyons savoir que la mélitococcie des petits ruminants, et notamment des ovins, n'y est pas une rareté. Aucun lièvre étranger n'ayant été introduit dans la région par les sociétés de chasse, c'est, vraisemblablement, de moutons ou de chèvres du pays que ceux que nous avons examinés tenaient leur brucellose.

Il n'est pas douteux que de tels sujets pourraient constituer une source de contagion pour les léporidés, le bétail au pâturage, les carnivores domestiques, les personnes appelées à manipuler le gibier.

*Institut Pasteur (Service de Microbiologie animale).*

### BIBLIOGRAPHIE

1. J. WITTE. — *Berl. u. Münch. tierärztl. Woch.* 1941, 14 mars, p. 128.
2. L. ROUX et G. BOUVIER. — *Schweiz. Arch. f. Tierheilk.*, 1946, **88**, 507.
3. H. BURGISSER. — *Schweiz. Arch. f. Tierheilk.*, 1949, **91**, 273.
- 4 et 5. H. JACOLOT, A. VALLÉE et A. LE PRIOL. — Société Française de Microbiologie. Séances des 9 novembre 1950 et 14 décembre 1950 in *Ann. Institut Pasteur*, 1951, **80**, 99 et 214.